

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Septembre 2023



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 6 octobre 2023

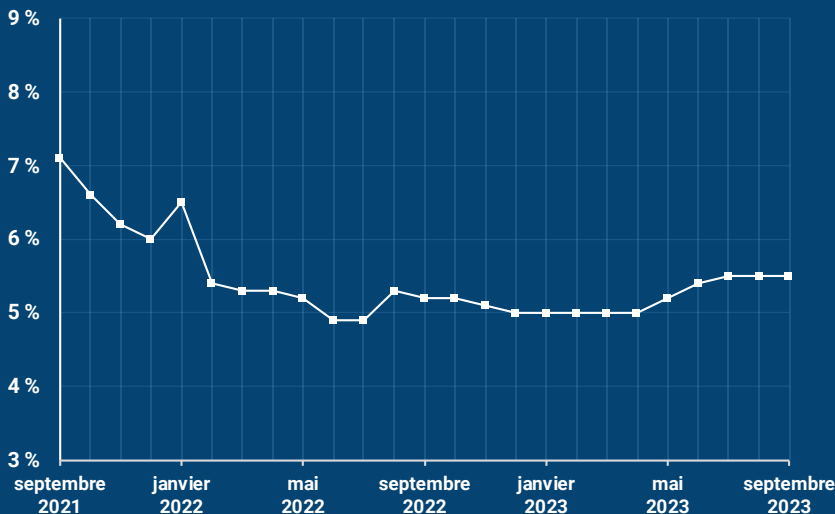
Statistiques nationales

Le marché du travail canadien a enregistré un gain inattendu de près de 64 000 emplois en septembre (+0,3 %), bien qu'une grande partie de ce gain concerne des emplois à temps partiel (+48 000). Le taux de participation a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 65,6 % et le taux de chômage est resté stable à 5,5 %. Les récentes hausses du taux d'emploi sont impressionnantes dans le contexte d'une croissance chancelante du produit intérieur brut et de taux d'intérêt élevés, mais Statistique Canada a laissé entendre que 50 000 nouveaux emplois seraient nécessaires chaque mois pour que l'emploi suive le taux actuel de croissance de la population active.

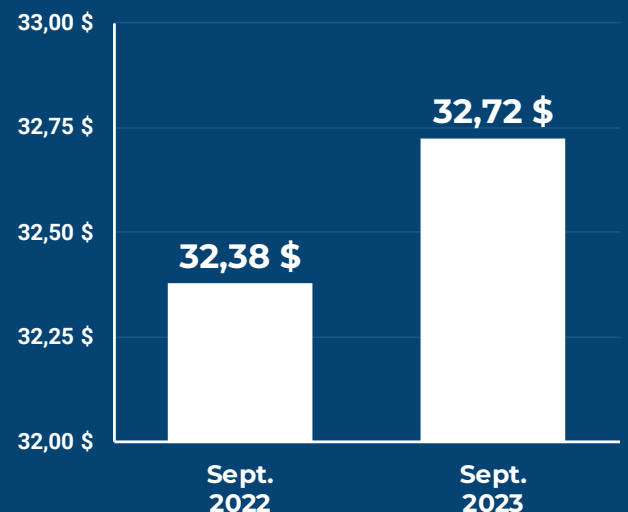
Les salaires horaires ont dépassé la barre des 34 \$ et augmenté de 5,0 % d'une année à l'autre, enregistrant concrètement une hausse de 1,1 % (corrigée en fonction de l'inflation). Le nombre de travailleuses et travailleurs couverts par une convention collective était de 30,9 %, soit environ le même taux qu'en septembre 2022.

	Moyenne sur 5 ans sept. 2017 à sept. 2021	Sept. 2022	Août 2023	Sept. 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 833 080	19 718 100	20 206 300	20 270 100	552 000 2,8 %	63 800 0,3 %
Taux de chômage (%) ²	6,8	5,2	5,5	5,5	0,3	0,0
Taux de participation (%) ³	65,8	65,2	65,5	65,6	0,4	0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,5	31,0	29,3	30,9	-0,1	1,6
Salaires horaires moyen ⁵	28,86 \$	32,38 \$	33,47 \$	34,01 \$	5,0 %	1,6 %
Salaires horaires moyen réel ⁶	32,31 \$	32,38 \$	32,20 \$	32,72 \$	1,1 %	nd

Taux de chômage



Salaires horaires moyen réel



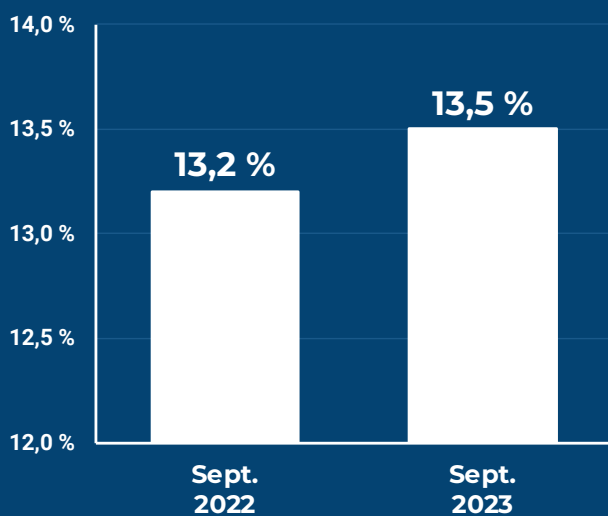
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité d'Unifor n'étant pas corrigés en fonction des variations saisonnières, le mois de septembre connaît souvent une forte baisse de certaines données en raison de la fin du travail saisonnier et de la rentrée scolaire. Toutefois, d'une année à l'autre, des indicateurs comme le taux de sous-utilisation (+0,6), le taux de sous-emploi (+0,3) et l'emploi temporaire (+0,2) continuent de montrer une détérioration des conditions du marché du travail par rapport à 2022, une situation qui semble

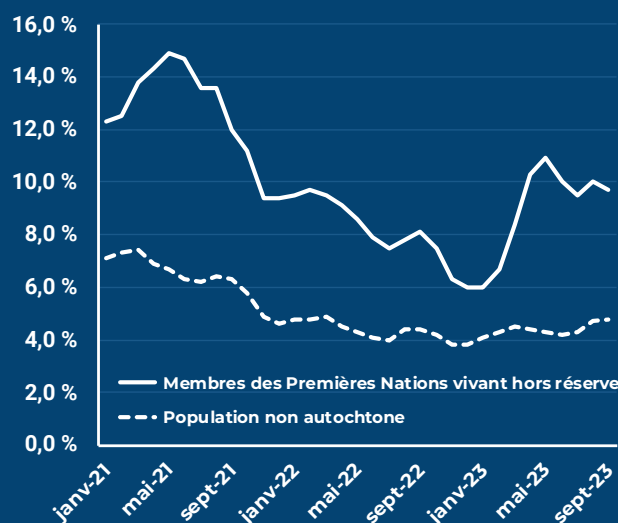
	Sept. 2022	Août 2023	Sept. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,1	16,1	18,0	-0,1	1,9
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	39,5	46,7	39,5	0,0	-7,2
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	6,3	8,2	6,9	0,6	-1,3
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	13,2	15,0	13,5	0,3	-1,5
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,6	5,2	5,6	0,0	0,4
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,8	13,1	12,0	0,2	-1,1
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,2	3,2	3,3	0,1	0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,3	6,0	6,3	0,0	0,3
<i>Saisonnier (%)</i>	2,3	3,8	2,4	0,1	-1,4
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,6	20,3	19,4	-0,2	-0,9
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,57 \$	4,28 \$	4,48 \$	-2,1 %	4,6 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	687,4	1 760,5	729,1	6,1 %	-58,6 %

avoir un impact disproportionné sur les travailleuses et travailleurs racialisés et autochtones. Par exemple, le taux de chômage chez les membres des Premières Nations en âge de travailler vivant hors réserve a connu une hausse particulièrement importante au cours des derniers mois (voir le graphique ci-dessous) et le taux de chômage enregistré en septembre (9,7 %) était plus du double de celui des personnes non autochtones en âge de travailler (4,8 %), creusant considérablement l'écart, qui était de 1,9 point de pourcentage en janvier.

Taux de sous-emploi



Taux de chômage chez les Autochtones



Statistiques régionales

Le taux d'emploi a augmenté dans toutes les régions, à l'exception de la région des Prairies, qui a enregistré une perte de 23 000 emplois (-0,6 %). Ces pertes touchaient particulièrement l'Alberta, qui a connu une baisse cumulative de 38 000 emplois (-1,5 %). La Colombie-Britannique et le Québec ont connu une hausse de l'emploi de près de 1 %, bien que le taux de chômage ait augmenté dans ces régions en raison de taux d'activité considérablement plus élevés (+0,5 au Québec et +0,6 en Colombie Britannique).

Les salaires horaires ont connu une forte hausse dans toutes les régions, allant de 1,1 % au Québec à 2,6 % en Colombie-Britannique. Sur une base annuelle, les salaires en Colombie-Britannique ont dépassé ceux des autres régions et se rapprochent de 8 % d'une année à l'autre, un chiffre équivalant à 3,7 % en termes réels (corrigés en fonction de l'inflation). Les travailleuses et travailleurs gagnant le salaire minimum en Colombie-Britannique ont bénéficié d'une importante augmentation de salaire au cours de l'été alors que le salaire minimum a augmenté de 7 %, passant de 15,65 à 16,75 \$ l'heure.

Ailleurs, la croissance des salaires réels d'une année à l'autre était de 1,3 % dans les Prairies, de 0,6 % dans les provinces de l'Atlantique, de 0,5 % en Ontario et de 0,2 % au Québec, un changement par rapport à 2022 alors que le Québec dépassait le reste du pays et assurait une croissance constante des salaires réels et que d'autres régions connaissaient une érosion des salaires en raison de l'inflation.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Sept. 2022	Sept. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 180 300	1 210 500	30 200 2,6%	2 600 0,2%
Taux de chômage (%)	7,3	7,5	0,2	-0,1
Taux de participation (%)	60,5	60,6	0,1	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	33,0	32,4	-0,6	2,5
Salaire horaire moyen	28,12 \$	29,41 \$	4,6 %	2,5 %
Salaire horaire moyen réel	28,12 \$	28,30 \$	0,6 %	nd



Québec

	Sept. 2022	Sept. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 417 800	4 543 200	125 400 2,8 %	38 700 0,9 %
Taux de chômage (%)	4,4	4,4	0,0	0,1
Taux de participation (%)	64,4	65,2	0,8	0,5
Taux de syndicalisation (%)	39,1	38,9	-0,2	0,9
Salaire horaire moyen	31,26 \$	32,56 \$	4,2 %	1,1 %
Salaire horaire moyen réel	31,26 \$	31,33 \$	0,2 %	nd



Ontario

	Sept. 2022	Sept. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 714 900	7 960 200	245 300 3,2 %	19 900 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,6	6,0	0,4	0,0
Taux de participation (%)	65,1	65,6	0,5	0,0
Taux de syndicalisation (%)	27,4	27,2	-0,2	1,8
Salaire horaire moyen	33,58 \$	35,09 \$	4,5 %	1,4 %
Salaire horaire moyen réel	33,58 \$	33,77 \$	0,5 %	nd



Statistiques régionales continués

Prairies

	Sept. 2022	Sept. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 639 100	3 742 000	102 900 2,8 %	-23 000 -0,6 %
Taux de chômage (%)	5,1	5,4	0,3	-0,2
Taux de participation (%)	68,4	68,0	-0,4	-0,8
Taux de syndicalisation (%)	28,9	28,1	-0,8	1,6
Salaire horaire moyen	32,26 \$	33,96 \$	5,3 %	1,8 %
Salaire horaire moyen réel	32,26 \$	32,67 \$	1,3 %	nd



Colombie-Britannique

	Sept. 2022	Sept. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 766 000	2 814 300	48 300 1,7 %	25 700 0,9 %
Taux de chômage (%)	4,3	5,4	1,1	0,2
Taux de participation (%)	65,1	65,4	0,3	0,6
Taux de syndicalisation (%)	29,8	30,8	1,0	1,3
Salaire horaire moyen	33,01 \$	35,59 \$	7,8 %	2,6 %
Salaire horaire moyen réel	33,01 \$	34,24 \$	3,7 %	nd



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Sept. 2022	Sept. 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	21,54 \$	25,58 \$	18,7 %	12,4 %
Foresterie	33,92 \$	33,46 \$	-1,4 %	-5,4 %
Mines, pétrole et gaz	45,50 \$	49,37 \$	8,5 %	4,2 %
Services publics	48,74 \$	49,34 \$	1,2 %	-2,7 %
Construction	34,22 \$	35,79 \$	4,6 %	0,6 %
Fabrication de biens durables	32,24 \$	34,07 \$	5,7 %	1,6 %
Fabrication de biens non durables	29,69 \$	33,29 \$	12,1 %	7,2 %
Commerce de gros	34,65 \$	36,63 \$	5,7 %	1,6 %
Commerce de détail	22,29 \$	23,22 \$	4,2 %	0,2 %
Transport et entreposage	30,95 \$	32,75 \$	5,8 %	1,7 %
Finances et assurances	41,21 \$	43,67 \$	6,0 %	1,9 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	31,95 \$	35,41 \$	10,8 %	6,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,99 \$	44,96 \$	4,6 %	0,6 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,50 \$	25,96 \$	1,8 %	-2,2 %
Services éducatifs	38,25 \$	39,18 \$	2,5 %	-1,5 %
Soins de santé et assistance sociale	30,96 \$	32,52 \$	5,0 %	1,0 %
Information, culture et loisirs	31,44 \$	31,65 \$	0,7 %	-3,3 %
Hébergement et services de restauration	19,09 \$	19,84 \$	4,0 %	0,0 %
Autres services	27,90 \$	29,46 \$	5,6 %	1,5 %
Administration publique	40,75 \$	42,77 \$	5,0 %	0,9 %

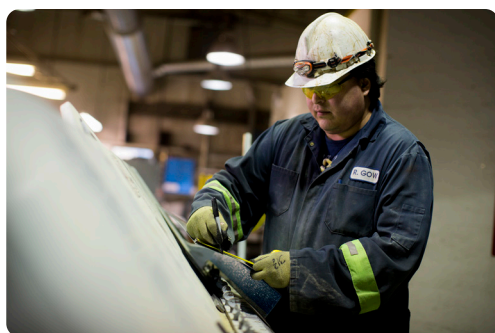
Les salaires horaires réels ont connu une plus forte hausse dans certaines industries productrices de biens, comme l'exploitation minière, pétrolière et gazière (+4,2 %) et la fabrication de biens non durables (+7,2 %), bien que le secteur de l'immobilier, de la location et de la location à bail ait également connu une importante croissance des salaires réels (6,2 %). Un certain nombre d'industries, comme les services éducatifs (1,5 %) et le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (-3,3 %), continuent d'enregistrer une baisse des salaires réels.

La croissance de l'emploi en septembre touchait principalement les services éducatifs (+65 800) et le secteur du transport et de l'entreposage (+18 900). Signe que la hausse des taux d'intérêt pourrait être à l'origine d'un ralentissement dans le secteur du logement, l'industrie de la construction (17 500) et le secteur de la finance, de l'assurance, de l'immobilier, de la location et de la location à bail (-19 800) ont enregistré des pertes d'emplois considérables.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de août à septembre 2023

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-10 500	
Agriculture	-300	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		300
Services publics	-1 800	
Construction	-17 500	
Fabrication		8 800
SECTEUR DES SERVICES		74 300
Commerce de gros et de détail	-10 700	
Transport et entreposage		18 900
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-19 800	
Services professionnels, scientifiques et techniques		8 400
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien		1 900
Services d'enseignement		65 800
Soins de santé et assistance sociale		3 600
Information, culture et loisirs	-12 100	
Services d'hébergement et de restauration		11 000
Autres services (sauf les administrations publiques)		800
Administrations publiques		6 400



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org